

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2016
SÉANCE ORDINAIRE

L'an deux mil seize, le 14 décembre 2016, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, en session ordinaire, sur la convocation de Madame le Maire en date du 09 décembre, sous la présidence de Madame Geneviève THIL, Maire.

Présents : Mmes, Ms ICAME Christine, THIL Jean-Marc, SOUCHON Dominique, STEINMETZ Béatrice, GRIMMER Bernard, FRELIGER Henri, PHILIPPE René, FRANTZ Boris, HARSLEM Gérard.

Absente excusée : Mme KUKOVICIC Céline

I) Enquête publique SUEZ-Organique

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une enquête publique du 12 décembre 2016 au 12 janvier 2017 suite à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société SUEZ-Organique pour le recyclage agricole des matières à épandre issues du Centre de Valorisation Organique de Créhange.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet par 8 voix pour et 2 abstentions.

II) Nomination de l'agent recenseur et du coordonnateur pour l'INSEE

Pour effectuer le Recensement de la population entre le 19 janvier et le 18 février 2017, le Conseil Municipal nomme :

- ✓ Mme STEINMETZ Dominique comme agent recenseur
- ✓ Mme ROMANO Joséphine, secrétaire de mairie, comme coordonnateur du recensement.

III) Demande de subvention exceptionnelle pour l'équipement électroménager de la Salle des Jeunes

Pour améliorer l'équipement de notre petite salle communale le Maire propose de créer un office avec un équipement électroménager.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au projet et charge Madame le Maire de déposer une demande de subvention exceptionnelle auprès de Monsieur Jean-Louis MASSON, Sénateur de la Moselle.

- Coût des travaux : 6 276,29 € HT – 7 531,55 € TTC
- Montant de la subvention sollicitée : 1 500 €
- Financement de la Commune : 6 031,55 €

IV) Questions diverses

a) Subvention voyage scolaire à Vigy

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par élève concernant le projet de classe transplantée, sur le thème du cirque, à Vigy.

b) Décisions modificatives budgétaires

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

- ✓ Compte 615221 : + 2 000,00 €
- ✓ Compte 6574 : - 2 000,00 €